

premier ministre (M. Diefenbaker). M. Lambert, à mon avis, possède toutes les qualités requises pour remplir les hautes fonctions d'Orateur de la Chambre, poste où il sera appelé encore une fois à servir son pays, si la Chambre adopte la motion du premier ministre.

Je suis convaincu, comme d'ailleurs tous les députés bien pensants en cette enceinte, que dans l'exercice de ses fonctions, il fera honneur non seulement à ses électeurs d'Edmonton-Ouest, mais aussi aux Canadiens de langue française et plus particulièrement à ceux qui vivent en dehors de la province de Québec.

En proposant la candidature de M. Lambert, le premier ministre demande à la Chambre de continuer une tradition des plus importantes pour l'épanouissement de l'unité nationale, soit celle de l'alternance entre un président de langue anglaise et un de langue française à la Chambre.

A titre de député canadien-français du Québec, il me fait plaisir d'applaudir cette heureuse initiative du premier ministre de choisir un député de langue française d'une province autre que le Québec. En acceptant la nomination de M. Lambert, la Chambre donnera une preuve tangible qu'au Canada, quelle que soit sa langue ou sa religion, un Canadien est chez lui dans les dix provinces et peut aspirer aux plus hauts postes.

M. Lambert est un parlementaire de grand talent et un avocat réputé. Grâce à son sens du devoir et à son respect du rôle constitutionnel de la Chambre des communes dans la vie de la nation, il s'est créé une réputation qui l'honore.

Pour toutes ces raisons, il me fait plaisir d'appuyer la motion du premier ministre.

(Traduction)

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur Raymond, c'est avec plaisir que nous, de ce côté-ci de la Chambre, appuyons la nomination de M. Marcel Lambert, député d'Edmonton-Ouest, comme Orateur de la Chambre que vient de faire le premier ministre, appuyé par le ministre des Transports.

Nous l'appuyons pour plusieurs raisons. La première est que, lorsque c'est possible—et la chose a presque toujours été possible—jusqu'ici, la nomination de l'Orateur devrait être appuyée par tous les membres de la Chambre. D'après le premier ministre il serait souhaitable de prendre, dans l'avenir et suivant certaines circonstances, des mesures pour nommer un Orateur en permanence. Je conviens qu'il serait très heureux que nous puissions prendre dans l'avenir—compte tenu de la tradition selon laquelle l'Orateur est alternativement un Canadien de langue française

et un Canadien de langue anglaise—des dispositions qui assureraient la permanence du titulaire de ce poste très important.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, appuyons la nomination de l'homme qui a servi son pays avec bravoure pendant la guerre et avec distinction pendant la paix, de celui qui compte plusieurs années d'expérience de la Chambre et qui a le grand avantage de parler couramment nos deux langues officielles.

Ainsi que le premier ministre l'a fait remarquer, la fonction d'Orateur constitue le fondement de nos institutions parlementaires. Elle a pour but de protéger nos droits et nos traditions; comme on nous l'a rappelé ce matin, il fallait autrefois apporter un contre-poids à l'autorité du roi, alors qu'aujourd'hui il s'agit de protéger nos droits et nos traditions contre toute tentative visant à porter atteinte à nos règles et à nos privilèges; il s'agit surtout de protéger la minorité dans cette Chambre et, dans la conjoncture actuelle, cela comprend tous les partis.

Comme le premier ministre l'a souligné, le poste exige au plus haut point sagesse et patience, fermeté et tact, de même qu'un sens de la justice et une impartialité qui ne se démentent jamais au cours des délibérations de la Chambre. Il incombe à chaque député d'accorder son appui à l'Orateur dans l'exercice de ses fonctions.

En qualité de membre de cette Chambre, je suis très heureux de me joindre au premier ministre pour rendre hommage à celui qui remplissait le poste d'Orateur au cours de la dernière législature et qui a fait preuve de ces qualités à un degré extraordinaire.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pearson: Il s'est acquitté de ses fonctions d'une façon qui lui a valu notre appui, notre respect et même notre affection. Son parti lui doit beaucoup, ainsi que la Chambre et le pays tout entier. Nous espérons et nous croyons que l'honorable député qui a été choisi pour lui succéder fera preuve lui aussi des mêmes qualités et obtiendra ainsi l'appui de tous les membres de la Chambre.

M. Robert Thompson (Red-Deer): Monsieur Raymond, au nom des membres du Crédit social et en mon nom propre, je suis heureux de m'associer au premier ministre et au chef de l'opposition pour appuyer l'élection de M. Marcel Lambert comme Orateur de la vingt-cinquième législature. Bien que je ne connaisse personnellement M. Lambert que depuis quelque temps, je suis sûr qu'il remplira comme il se doit, avec dignité et compétence, le poste très important qui lui est offert.